

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Thermo Primer™

Date de révision: 08.02.2021

Code du produit: GMDE_30324

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Thermo Primer™

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent adhésif

Utilisations déconseillées

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Geveko Markings Germany GmbH	
Rue:	Renkenrunsstrasse 16	
Lieu:	D-79379 Muellheim/Baden	
Boîte postale:	1348	
	D-79373 Muellheim/Baden	
Téléphone:	+49 7631 3687-0	Téléfax: +49 7631 3687-36
e-mail:	info@gevekomarkings.de	
Interlocuteur:	Product Management	Téléphone: -13 / -14 / -21/ -35
e-mail:	msds@gevekomarkings.com	
Internet:	www.geveko-markings.com	
Service responsable:	Product Management	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Centre Ant-Poison Strasbourg: +33 (3) 88 37 37 37 (24 h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

acétate d'éthyle

Mention

Danger

d'avertissement:**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Thermo Primer™

Date de révision: 08.02.2021

Code du produit: GMDE_30324

Page 2 de 12

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser sable, poudre chimique ou une mousse résistante à l'alcool pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--------	--

2.3. Autres dangers

Un risque de formation de mélanges explosifs vapeur-air subsiste même après usage jusqu'à complète évaporation des composants inflammables.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les vapeurs de mise en oeuvre peuvent irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

Mélange de solvants organiques avec des résines.

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
141-78-6	acétate d'éthyle			70 - < 75 %
	205-500-4	607-022-00-5	01-2119475103-46	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
141-78-6	205-500-4	acétate d'éthyle	70 - < 75 %
	par inhalation: CL50 = 29,3 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 20000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4934 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
 Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.
 En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Thermo Primer™

Date de révision: 08.02.2021

Code du produit: GMDE_30324

Page 3 de 12

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

Après nettoyage, utiliser un produit de soin dermique très gras.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie, utiliser sable, poudre d'extinction ou mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit. Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. (Monoxyde de carbone). En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.

5.3. Conseils aux pompiers

appareil de protection respiratoire autonome (appareil isolant) (DIN EN 133). Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Les produits de décomposition en phase gazeuse provoquent une surpression dans les récipients hermétiquement fermés.

Conteneurs exposés au feu doivent être refroidis avec de l'eau.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

Empêcher la pénétration dans le sol, les égouts et les eaux de surface.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Ventiler la zone concernée. Ne pas inspirer les vapeurs.

Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels). Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Thermo Primer™

Date de révision: 08.02.2021

Code du produit: GMDE_30324

Page 4 de 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.
Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.
Bien nettoyer les surfaces contaminées.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Information supplémentaire

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Le sol doit être étanche, sans joints et non absorbant.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.
Matériau approprié pour Récipient: métal.
Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage (D): 3 (www.vci.de)
Ne pas stocker ensemble avec:
Classe de stockage (D): 1, 2A, 4.1A, 4.1B, 4.2, 4.3, 5.1A, (5.1B), 5.1C, 5.2, 6.1B, (6.1D), 6.2, 7, (11), (10-13)
Figures dans () : Le stockage commun est seulement autorisé limité.

Informations diverses:

Classe de stockage 1 : Substances explosives.
Classe de stockage 2A : Gaz.
Classe de stockage 2B : Aérosols.
Classe de stockage 3 : Liquides inflammables.
Classe de stockage 4.1A : Autres substances explosives.
Classe de stockage 4.1B : Matières inflammables ou désensibilisé.
Classe de stockage 4.2 : Substances auto-inflammables.
Classe de stockage 4.3 : Substances qui, en contact avec l'eau, forment des gaz inflammables.
Classe de stockage 5.1A : Substances fortement oxydantes.
Classe de stockage 5.1B : Substances oxydantes.
Classe de stockage 5.1C : Nitrate d'ammonium et substances de nitrate d'ammonium.
Classe de stockage 5.2 : Peroxydes organiques et substances auto-réactives.
Classe de stockage 6.1A : Substances toxiques aiguës combustibles.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Thermo Primer™

Date de révision: 08.02.2021

Code du produit: GMDE_30324

Page 5 de 12

Classe de stockage 6.1B : Substances toxiques aiguës incombustibles.
 Classe de stockage 6.1C : Substances toxiques combustibles ou substances à effets chroniques .
 Classe de stockage 6.1D : Substances toxiques incombustibles ou substances à effets chroniques .
 Classe de stockage 6.2 : Substances infectieuses.
 Classe de stockage 7 : Substances radioactifs.
 Classe de stockage 8A : Substances corrosives combustibles.
 Classe de stockage 8B : Substances corrosives incombustibles.
 Classe de stockage 10 : Liquides combustibles, sinon classe de stockage 3.
 Classe de stockage 11 : Solides combustibles.
 Classe de stockage 12 : Liquides non combustibles.
 Classe de stockage 13 : Solides non combustibles.
 Classe de stockage 10-13 : Autres substances combustibles et non combustibles.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température de stockage: à °C: +25

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Solvants., Détergent.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
141-78-6	Acétate d'éthyle	400	1400		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Mesures d'hygiène

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Avant de commencer le travail, appliquer des préparations de soin cutané résistantes aux solvants.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Après nettoyage, utiliser un produit de soin dermique très gras.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Les vêtements de travail utilisés ne doivent pas être portés en-dehors de la zone de travail.

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Modèles de gants recommandés : p. ex. WÜRTH, N° de l'article: 0899 435.

Épaisseur du matériau des gants: 0,65 - 0,70 mm.

Modèle de gants adapté NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel) / couche externe en néoprène comme: EN 374, EN420 + EN 388.

période de latence: > 30 min, Classe: >= 2.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Thermo Primer™

Date de révision: 08.02.2021

Code du produit: GMDE_30324

Page 6 de 12

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Après nettoyage, utiliser un produit de soin dermique très gras. p. ex. STOKO® soft+care.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection respiratoire

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Appareil de protection respiratoire approprié: Demi-masque, types de filtre: A2 / A2P3.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Mesures de prévention des expositions relatives au produit:

Après utilisation, fermer immédiatement le couvercle du récipient.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaune marron
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 77 °C DIN 53171

Point de sublimation: non applicable

Point de ramollissement: non applicable

Point d'éclair: -4 °C ISO 3679

Combustion entretenue: Combustion auto-entretenue

Inflammabilité

solide/liquide: non applicable

gaz: non applicable

Dangers d'explosion

Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Limite inférieure d'explosivité: 2,1 vol. % DIN EN 1839

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé DIN EN 1839

Température d'auto-inflammation: 460 °C DIN 51794

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Comburant.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Thermo Primer™

Date de révision: 08.02.2021

Code du produit: GMDE_30324

Page 7 de 12

Pression de vapeur: (à 20 °C)	96,8 hPa	DIN EN 13016-1
Pression de vapeur: (à 50 °C)	375,3 hPa	DIN EN 13016-1
Densité (à 20 °C):	0,93 g/cm ³	ISO 2811
Densité apparente:	négligeable	
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	86 g/L	
Solubilité dans d'autres solvants		
non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé	
Viscosité dynamique: (à 23 °C)	non déterminé	DIN 53019
Viscosité cinématique: (à 20 °C)	non déterminé	6 DIN EN ISO 2431
Durée d'écoulement: (à 23 °C)	15 - 20	4 DIN EN ISO 2431
Densité de vapeur relative:	non déterminé	
Taux d'évaporation:	non déterminé	
Épreuve de séparation du solvant:	non applicable	
Teneur en solvant:	74,40 %	

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: 25,6 %

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

10.2. Stabilité chimique

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pager ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

10.4. Conditions à éviter

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

Tenir à l'écart d'acides forts, de lessives, de sels de métaux lourds et de substances réductrices.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

 Produits de décomposition dangereux: Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone (CO).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Thermo Primer™

Date de révision: 08.02.2021

Code du produit: GMDE_30324

Page 8 de 12

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité aiguë

Pas de données disponibles pour le mélange.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
141-78-6	acétate d'éthyle				
	orale	DL50 4934 mg/kg	Lapin		OCDE 401
	cutanée	DL50 > 20000 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 29,3 mg/l	Rat		

Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Pas de données disponibles pour le mélange.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

L'inhalation produit un effet narcotique/une sensation d'ivresse.

Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers
Autres informations

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire

Préparation non contrôlée. Absence de données toxicologiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Pas de données disponibles pour le mélange.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
141-78-6	acétate d'éthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 230 mg/l	96 h	Pimephales promelas	US-EPA	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 610 mg/l	48 h	Daphnia magna		
	Toxicité bactérielle aiguë	(5870 mg/l)				

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Thermo Primer™

Date de révision: 08.02.2021

Code du produit: GMDE_30324

Page 9 de 12

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
141-78-6	acétate d'éthyle			
	OCDE 301D	72 %	20	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation. En raison des données disponibles relatives à l'élimination/la décomposition et le potentiel de bioaccumulation, des effets nocifs à long terme pour l'environnement sont peu probables.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.7. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire

Préparation non contrôlée. Selon les connaissances actuelles, des nuisances écologiques ne sont pas à craindre.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

Elimination selon les directives communautaires 75/442/CEE et 91/689/CEE relatives aux déchets et aux déchets dangereux dans les versions respectivement en vigueur.

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED. Le résidu doit rester sous surveillance.

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

Code d'élimination des déchets - Produit

080121 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de décapants de peintures ou vernis; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

080117 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets provenant du décapage de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Thermo Primer™

Date de révision: 08.02.2021

Code du produit: GMDE_30324

Page 10 de 12

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.
Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 1866
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Résine en solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	640D
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 1866
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Résine en solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	640D
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 1866
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Resin solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Thermo Primer™

Date de révision: 08.02.2021

Code du produit: GMDE_30324

Page 11 de 12



Dispositions spéciales: -
 Quantité limitée (LQ): 5 L
 Quantité exceptée: E2
 EmS: F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1866
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Resin solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
 Passenger LQ: Y341
 Quantité exceptée: E2
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

Réglementations particulières: A3 A72

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Eviter si possible de transporter dans un véhicule dont la zone de chargement n'est pas séparée de la cabine du conducteur.
 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
 Conserver à l'écart de la chaleur.
 Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2010/75/UE (COV): 74,4 % (691,92 g/l)

2004/42/CE (COV): 74,4 % (691,92 g/l)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Thermo Primer™

Date de révision: 08.02.2021

Code du produit: GMDE_30324

Page 12 de 12

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Informations complémentaires: P5c

Information supplémentaire

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions portant sur l'emploi des femmes en âge de procréation.

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

Information supplémentaire

PR No: 4026858 (DK)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Abréviations et acronymes

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
 CLP: Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Règlement International concernant le transport des marchandises Dangereuses par chemin de fer (Regulations concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 ICAO: International Civil Aviation Organization
 VOC: Volatile Organic Components / COV: Composants Organiques Volatiles

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)